

COMPTES-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Aprile (Sylvie), Bertheleu (Hélène), Billion (Pierre) (dir), *Étrangers dans le berceau de la France ? L'immigration en région Centre du XIX^e siècle à nos jours*, Presses universitaires François Rabelais, Tours, 2013, 201 pages.

La région Centre n'est pas reconnue comme ayant été profondément marquée par l'immigration. Cependant ce phénomène, même s'il n'a pas mobilisé des effectifs très importants, est ancien, original et concerne des nationalités très variées. Aussi le livre collectif qui étudie cette question est-il bienvenu.

L'ouvrage commence par une rétrospective historique qui part de 1789. Au XIX^e siècle, la région accueille des réfugiés politiques, les carlistes espagnols d'abord, puis des Polonais appartenant à la bourgeoisie intellectuelle et à l'aristocratie, comme le riche comte Branicki, naturalisé en 1854. Les effectifs restent modestes : 6 625 étrangers en 1886, alors que le seul département du Nord recense alors plus de 153 000 étrangers. En 1911 encore la région compte seulement 3 949 étrangers. Pendant la Grande Guerre sont introduits des travailleurs pour l'industrie, ainsi 400 coloniaux et 100 Chinois à Vierzon, tous étroitement surveillés. Dans l'Entre-Deux-Guerres l'immigration se développe : 30 418 personnes sont dénombrées en 1931. Parmi les nouveaux venus figurent des réfugiés russes, arméniens et plus tard espagnols républicains, des travailleurs agricoles et industriels polonais, des ouvriers chinois parmi lesquels Zhou En Lai, Chen Yi, Li Fuchun. Après la Deuxième Guerre mondiale arrivent les vagues maghrébine, portugaise, turque, les réfugiés du Chili, d'Asie, d'Afrique, du Kosovo. Dans les années 1970-1980, la ville de Dreux, qui compte un étranger pour cinq habitants, devient un symbole par les problèmes sociaux qui s'y posent, par le militantisme du Front National qui en fait un lieu emblématique de son combat, par l'action de son maire Françoise Gaspard qui essaie de résister à la poussée extrémiste et de donner du phénomène une analyse scientifique.

La deuxième partie du livre propose des monographies qui, sur un fond historique, se placent surtout dans une perspective sociologique. La première étude est consacrée aux migrantes rurales polonaises de l'Entre-Deux-Guerres, souvent astreintes à un travail harassant, parfois violées par leurs employeurs et parvenant, dans certains cas, à prouver leurs facultés de résistance. Ensuite sont présentés les ouvriers étrangers, polonais, maghrébins, ibériques embauchés dans la fonderie de Rosières, les conditions de leur recrutement, de leur vie sociale et culturelle, de leur intégration, vue notamment à travers le dépouillement d'un journal scolaire. Le chapitre centré sur le vieux Tours permet d'évoquer la densité et la pauvreté régnant dans un quartier ancien dégradé ; d'intéressants récits de vie laissés par des juifs étrangers illustrent le propos avec justesse. L'immigration portugaise, objet de la monographie suivante, retrace les étapes de l'intégration. Les vingt foyers de migrants que compte la région inspirent un développement qui montre le vieillissement des locataires et l'entre-deux identitaire dans lequel ils se situent. À Joué-lès-Tours, commune de 37 000 habitants, vivent 8 000 personnes issues de l'immigration ; là, une riche vie associative et notamment un important club de lutte permettent l'émergence d'un relatif compromis interethnique et d'une sociabilité qui atténue les difficultés. En revanche, à Romorantin, les Turcs sont réputés poser un problème, les frontières sociales et ethniques demeurant fortes.

L'ouvrage allie ainsi une fresque historique brève et précise avec des études de cas qui donnent une note concrète à l'analyse. C'est par de tels travaux qu'une région où l'immigration n'est pas perçue comme un phénomène majeur du passé ancien ou récent peut reconstituer une mémoire. Une mémoire nécessaire à la compréhension de la situation actuelle et ainsi à la recherche de solutions pouvant atténuer certaines tensions.

Ralph Schor

Bantigny (Ludivine), *La France à l'heure du monde de 1981 à nos jours*, Paris, le Seuil, l'Univers historique, 2013, 513 pages.

Ludivine Bantigny relève le difficile pari de restituer l'histoire de la France pendant la trentaine d'années qui vient de s'écouler, de 1981 à nos jours. Le livre s'ouvre sur un récit événementiel relativement bref ; ainsi, le suicide de Pierre Bérégovoy est seulement mentionné dans la chronologie finale. En revanche, l'accent est mis sur les grandes évolutions, la mondialisation, les genres de vie, l'immigration, la place des femmes, les transformations culturelles.

L'auteur nourrit son propos en s'appuyant sur des travaux de science politique, de sociologie, d'anthropologie, d'économie. Il en résulte une étude savante et souvent neuve. De grandes questions sont posées comme l'effacement des idéologies jadis mobilisatrices, la perte d'audience des partis de gouvernement et des autorités sociales traditionnelles, la nouvelle articulation entre le national et la globalisation. Une attention particulière est accordée aux imaginaires, à la création artistique et littéraire. Ludivine Bantigny possède une culture cinématographique très riche qui lui permet de citer, voire d'analyser, de nombreuses œuvres qui illustrent la démonstration de manière pertinente.

Le livre possède de nombreuses qualités. Les titres sont généralement bien choisis ; les jeux de mots visent à donner une touche moderne, « tendance » comme disent les contemporains (« Bouillons de ruptures », « États de disgrâce », « L'impuissance de la puissance »). La construction est habile, la démonstration convaincante, la synthèse généralement réussie, sauf exception comme dans la partie trop énumérative consacrée aux œuvres littéraires. La crise multiforme que traverse la France est décryptée. Cet ouvrage offre un guide sûr dans un monde complexe.

Ralph Schor

Bonte (Béregère), *Dans le secret du conseil des ministres*, Paris, Éditions du Moment, 2013 (Édition originale, Éditions du Moment, 2011 augmentée et actualisée)

Béregère Bonte est, depuis 1998, journaliste à EUROPE 1. Elle a animé des émissions politiques, s'intéressant aux problèmes de l'environnement. Elle a ainsi écrit un livre sur Nicolas Hulot, SAINT NICOLAS. Ce livre est une « *enquête dans les coulisses du salon Murat, du général De Gaulle à François Hollande* ». Sous la V^e République, le Président convoque le conseil des ministres, définit son ordre du jour et déclare adoptées les mesures qui ont été délibérées. « *De Gaulle n'a pas seulement inventé la V^e République, il a aussi posé les jalons du Conseil des ministres... Le Général, dans la salle du Conseil, apparaît sous des traits inattendus. Intransigeant, acide, parfois même las. Petit à petit, le parallèle s'impose avec un autre « patron ronron » qu'il connaît bien pour avoir été mis en ballottage par lui en 1965 : François Mitterrand* ». Pompidou, fort de 6 années passées à l'hôtel Matignon comme Premier Ministre, se montre rassurant lorsqu'il devient Président de la République. De sa dernière année présidentielle, Pompidou laisse le souvenir d'un homme acariâtre ; peut-être cette image est-elle en fait liée à la maladie. Giscard se présente comme un président moderne : « *Un simple complet veston remplace la jaquette et ses breloques dorées de la Légion d'honneur.* » Pour les conseils des ministres giscardiens, les ministres sont autorisés à apporter du matériel (maquette de prison, par exemple). Sarkozy n'empêche pas un ministre de s'exprimer après lui. Hollande introduit un véritable changement puisqu'il est devenu Président sans avoir été ministre. Béregère Bonte dit en conclusion : « *De l'oxygène pour la démocratie ! À chaque campagne présidentielle, tous les candidats ne manquent jamais d'appeler de leurs vœux un nouveau souffle en matière de gouvernance.* »

Soudain on se prend à rêver que des ministres, seuls, sans leur administration, entament, certains mercredis, une vraie confrontation d'idées politiques sur des questions comme la fiscalité, les choix énergétiques de la France ou la Gestation pour autrui ». « *Il faut juste qu'un Président le veuille vraiment* » conclut Guy Carcassonne. Et d'ajouter : « *De Gaulle, lui, craignait d'autant moins la confrontation qu'il avait une vraie autorité sur ses ministres.* » Qui donc relèvera le gant ?

Roger Klotz

Fassin (Didier) (dir), *Les Nouvelles frontières de la société française*, La Découverte, Paris, 2012, 599 pages.

Didier Fassin a réuni une équipe multidisciplinaire qui a effectué une série d'enquêtes établissant l'impressionnant catalogue des frontières juridiques, psychologiques, symboliques par lesquelles la société française se trouve fractionnée en cellules inégales.

Les auteurs soulignent d'abord l'importance des limites territoriales qui séparent traditionnellement les citoyens et les étrangers. Une autre frontière est instituée par la connaissance de la langue française, plus ou moins maîtrisée, considérée depuis 1890 comme un critère d'assimilation, garantissant l'adhésion aux valeurs républicaines, facilitant ou non la naturalisation. Cette dernière ne permet pas toujours une acceptation du nouveau citoyen dans la société car le nom et l'apparence peuvent demeurer comme des rappels discriminants de l'origine étrangère. De toute manière, la différence, de quelque nature qu'elle soit, peut constituer un handicap et maintenir une frontière plus ou moins contraignante. La nationalité a peu de poids en la matière : même si la biologie prouve l'unité du genre humain et si la notion de « race » apparaît comme une construction sociale, le regard et le comportement de certains individus, la loi parfois, érigent des barrières. Le livre donne bien d'autres exemples de séparations, entre les individus jouissant de leur liberté de mouvement et ceux qui sont enfermés dans des centres de rétention, entre ceux qui subissent les rigueurs de la loi sur le sol français et ceux qui, sous la pression du pays dit d'accueil, sont retenus dans leur pays d'origine, entre ceux qui vivent entourés de leur famille et ceux qui en sont séparés par les procédures d'un regroupement familial de plus en plus sévère. Les étrangers finissent parfois par intérioriser la frontière sous l'effet de la peur qu'ils éprouvent, ce qui dans certains cas peut engendrer des troubles mentaux.

Les auteurs réservent une place aux Français qui, d'une manière ou d'une autre, luttent contre les discriminations et font acte de solidarité. Ainsi les militants humanitaires, les membres du Réseau éducation sans frontière, les associations chargées par l'État de gérer les procédures d'asile, ceux des policiers qui essaient de légitimer leur action ou d'adoucir les rigueurs de la loi. Mais, dans l'ensemble, le bilan apparaît très sombre. Le livre brosse le portrait d'une France cadennassée, hérissée de règlements coercitifs, marquée par des comportements quotidiens xénophobes ou racistes. Les auteurs ne croient que les responsables politiques et administratifs qui gèrent sévèrement l'immigration répondent toujours aux exigences d'une opinion publique inquiète : la « xénophobie de gouvernement » utiliserait les prétendues pressions de l'opinion pour justifier des choix anti-étrangers (page 178). La présence de représentants de la « diversité » sur les listes électorales constituerait « un cache-misère, une opération éphémère de diversion politique » (page 424). L'adoption d'un comportement humain et progressiste par la droite et le monde économique serait un trompe-l'œil car « le respect des droits fondamentaux d'une part et les performances économiques d'autre part » sont difficilement conciliables (page 264). Du fait que l'inégalité sociale correspond souvent aux inégalités ethniques, « l'État ne mène plus la guerre à la pauvreté mais aux pauvres » (page 98). L'Europe est devenue un « Empire du rejet » qui « correspond à un état de domination des pays du Nord sur ceux du Sud dont la vie politique

se transforme en fonction des finalités de ceux du Nord » (page 193). « Les majoritaires qui détiennent le pouvoir tant économique que politique n'ont aucun intérêt à faire émerger les questions de genre, les questions raciales, ni aucune autre question liée aux discriminations » (page 288).

Certains auteurs nuancent le constat accablant auquel ils parviennent en notant que les échantillons d'individus, parfois inférieurs à dix, sur lesquels ils ont travaillé sont modestes et constituent plus des études de cas que des bilans généralisables à toute la société. Cependant les plus nombreux n'hésitent pas à énoncer des conclusions globales. Chaque lecteur souscrira ou non à ces conclusions en fonction de sa propre expérience ou de sa philosophie. On ne peut certes nier que le national appartient traditionnellement à une catégorie privilégiée par rapport à l'étranger. L'éventuelle extension de certains privilèges aux non-Français ou la redéfinition d'une citoyenneté qui ne serait plus liée au territoire et serait comme dit Étienne Balibar « une communauté de destin » (*Les Frontières de la démocratie*, La Découverte, 1992) appellent des réponses politiques. Les chercheurs, de manière plus ou moins convaincante, contribuent à mettre en lumière les tensions qui parcourent la société et proposent de celle-ci un tableau qui stimule la discussion.

Ralph Schor

Gary (Romain), *Le Sens de ma vie. Entretien*. Préface de Roger Grenier, Paris, Gallimard, mai 2014.

Cet entretien a été filmé pour Radio-Canada en 1980. Quelques mois après l'enregistrement, le 2 décembre 1980, Romain Gary se suicidait. Radio-Canada a diffusé l'émission en 1982. D'après Roger Grenier, le préfacier, ce texte est « *le dernier état de [l']autobiographie* » de Romain Gary. L'auteur de la préface signale également que certaines anecdotes doivent être prises avec précaution. Cela provient sans doute de ce que Romain Gary reste avant tout romancier ; l'écrivain a peut-être besoin de prendre des distances par rapport à son autobiographie : « *Vous me demandez de raconter un peu ma vie, sous prétexte que j'en ai une, je n'en suis pas tellement sûr parce que je crois surtout que c'est la vie qui nous a, qui nous possède.* » Né en Russie en 1914, Romain Gary a ensuite vécu à Varsovie, puis en France. Il a également habité pendant dix ans en Amérique et a composé un roman en américain. Il a donc une richesse culturelle certaine. Il arrive à Nice en 1928, avec une mère francophile qui trouve du travail dans l'hôtellerie. En 1935, il publie sa première nouvelle dans un hebdomadaire, *Gringoire*. Il commence ses études de droit à Aix-en-Provence et les continue à Paris. Il est loin d'être riche et il a fait plusieurs métiers. Parallèlement, il se met à écrire. A ce moment-là, Malraux l'encourage fortement. Il voulait faire carrière dans l'aviation. Il n'a pas pu cependant devenir officier à cause du climat de xénophobie qui régnait alors dans l'aviation. C'est l'époque où il rejoint, à Londres, le général de Gaulle. Il participe aux campagnes d'Afrique. Il écrit, à ce moment-là, *Éducation européenne* ; lorsque le livre paraît, le romancier est reçu par le général de Gaulle qui le félicite. La mère de Romain Gary meurt le 16 février 1941. En 1945, Romain Gary entame une carrière de diplomate, qui dure 17 ans. Il séjourne entre autres en Bulgarie, en Suisse, à New York, à Los Angeles. Il est à Hollywood en 1956, peu de temps avant d'avoir le Prix Goncourt pour *Les racines du Ciel*. Il semble avoir besoin de détruire une fausse image que les médias ont donnée de lui : « *Je vivais en permanence avec un personnage de Romain Gary qui n'a strictement rien à voir avec la réalité de mon moi... Par exemple, en raison de mon attachement profond, éthique et spirituel au général de Gaulle, on a fait de moi une sorte de gaulliste engagé politique alors que je n'ai jamais fait de politique.* » Ce livre vient donc à son heure. Ce qui reste aujourd'hui de Romain Gary, c'est surtout un œuvre romanesque. Il

importe peut-être de donner de lui une image qui ne soit pas influencée par les mentalités de l'après-guerre.

Roger Klotz

Milza (Pierre), *Garibaldi*, Fayard, Paris, 2012, 681 p.

Né le juillet 1807 d'une mère de Loano et d'un père marin de cabotage à Nice résidant dans le quartier du port de Lympia d'une famille de huit enfants de la petite aisance locale, Giuseppe Garibaldi s'embarqua en 1821 sur le brigantin *Costanza* où en 1824 il ravitailla son port d'attache du blé d'Odessa et de Taganrog sur la mer d'Azov avant de s'embarquer sur la *Santa Reparata* et de suivre sa mère au pèlerinage du jubilé pontifical à Rome en 1825. En 1833, après l'échec de la *Giovane Italia*, il s'exila à Marseille avant de s'embarquer pour Rio de Janeiro où après l'échec de sa tentative de *Congrega* entre les exilés politiques italiens au Brésil, il leva de nouveau l'ancre en 1835 pour le Rio Grande do Sul. Après l'instauration de la République du Rio Grande, le 20 septembre 1835, il proclama la République en Uruguay le 15 juin 1838 et prit la mer dans la lagune sur le *Rio Pardo* et l'*Independencia*. Le 20 avril 1839, il entre à Porto Alegre. En 1841, Giuseppe Garibaldi gagna Montevideo qui comptait alors 4 000 Portugais, 9 400 Espagnols, 1 000 Français et 5 000 Italiens en guerre avec l'Argentine soutenue par l'Angleterre depuis 1838 et mit le siège dans la baie. En janvier 1845, Giuseppe Garibaldi a été décoré par le général Ribera de la Légion italienne et après l'amnistie, il rentra à Nice sur le brigantin *Speranza* battant pavillon Uruguayen le 23 juin 1848 avec Anita, salué par *L'Écho des Alpes-Maritimes*.

Thierry Couzin

Schor (Ralph), *Écrire en exil. Les écrivains étrangers en France, 1919-1939*, Paris, CNRS Éditions, 2013, 346 pages.

Le monde des lettres et de la pensée connaît-il les frontières ? Mobilités et circulations constituent le nerf des choses de l'esprit et Montaigne pouvait ainsi affirmer : « Nous pensons toujours ailleurs » (*Essais*, Livre III, chap. IV)¹. Aussi loin que remonte l'existence des intellectuels, celle-ci semble en effet nimbée de la caractéristique quasi invariante que constitue l'atopie, renvoyant l'homme d'esprit à un monde tout à la fois particulier et universel, celui des idées et de l'art, où il se meut avec aisance. On pense sur ce point aux travaux de Daniel Roche et Pascale Casanova². À l'âge des tyrannies et des mouvements migratoires de masse tout particulièrement, plus d'un intellectuel fit toutefois violence à ce modèle, en défendant des idéologies justement créatrices de frontières, ou, dans un tout autre cas, qui nous intéresse ici, en s'exilant. Le paradoxe peut frapper ; il semble cependant évident. En gagnant d'autres cieux, l'intellectuel ne vient pas nourrir le lieu commun décrivant un espace culturel privé de toute cloison, mais montre au contraire – à travers la question du déracinement – à quel point il se rattache à un espace circonscrit, à une terre.

Telle apparaît l'une des – nombreuses et stimulantes – thèses qu'explore le dernier ouvrage de Ralph Schor, *Écrire en exil*. Il n'y est pas simplement question de circulation des idées, mais surtout des vecteurs humains de ces idées : des intellectuels non désincarnés, saisis dans leur finitude, *hic et nunc*. Pour le dire autrement, et si l'on ose filer la métaphore,

¹ Voir, sur ce point, le beau livre de sociologie, précisément consacré à l'exil des intellectuels, de Nicole Lapierre, *Pensons ailleurs*, Paris, Stock, 2004

² Daniel Roche, *Les Républicains des Lettres : gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1988 ; Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres*, Paris, Le Seuil, 1999

le corps est ici lié à l'esprit. Cet ouvrage manquait, mais, assurément, le travail de recherche et de réflexion qu'il réclamait était tout sauf aisé à mener. C'est donc chose faite, si bien que le livre réussit le tour de force d'embrasser un très vaste ensemble d'écrivains étrangers ou immigrés, toutes origines confondues, présents pour une longue durée dans la France de l'entre-deux-guerres. Un tel parti-pris permet de comparer un faisceau très large de nationalités. Il faut rappeler que, bien souvent, les études consacrées à l'exil des intellectuels pendant cette période se focalisaient principalement, pour des raisons évidentes, sur les Allemands ou les exilés d'Europe de l'Est. Pourtant, aux dires de l'écrivain suisse Nino Frank : « En ce temps-là, tous les intellectuels du monde vivaient à Paris »³. Le trait semble à peine forcé tant est riche la galerie de portraits que l'on croise au fil de l'ouvrage. Plus précisément, le corpus auquel aboutit l'auteur se constitue comme suit : 311 écrivains répartis en 22 nationalités, avec trois groupes dominants formés par les Allemands (25 %), les Russes (25 %) et les Américains (18 %). En sorte que ce palmarès ne coïncidait en rien à celui des nationalités étrangères présentes en général dans l'entre-deux-guerres : au recensement de 1931, le trio de tête se répartissait entre les Italiens, les Polonais et les Espagnols, les Russes et les Allemands n'arrivant respectivement qu'en sixième et septième positions. On comprend donc que l'immigration intellectuelle ne formait pas une image miniaturisée de la population étrangère présente dans son ensemble. Autre différence, 20 % de femmes donnaient corps à ce milieu d'écrivains, fraction nettement supérieure à leur poids dans le monde du travail étranger en général ; certaines d'entre elles apparaissaient d'ailleurs époustouflantes de modernité. Ces intellectuels se trouvaient, au mitan de la période, dans toute la force de l'âge, puisque 76 % d'entre eux avaient entre 20 et 50 ans, âge de la fougue, de l'engagement et des combats. L'exil n'affaiblissait-il cependant pas la vigueur de ces hommes ?

Aucune réponse globale ne convient cependant : le monde des écrivains n'avait rien d'homogène. Outre les différences objectives entre classes sociales et origines, les raisons de l'exil – qui ressemblait plus à une expatriation pour certains – divergeaient grandement, de même que les statuts de ces migrants tenants de l'élite, sur le plan culturel mais pas nécessairement sociologique. Ralph Schor distingue d'entrée exil volontaire et exil forcé, qui impliquent des expériences de migration différentes ; itinéraires singuliers et trajectoires collectives. En outre, l'auteur invite à se méfier de toute catégorisation sclérosée : les exilés allemands se divisaient entre juifs et non juifs, mais les premiers ne fuyaient pas forcément avant tout en raison de leur judéité. Un autre exemple emporte pleinement l'adhésion : la « génération perdue », que l'on aurait *a priori* tendance à considérer comme un ensemble soudé, une constellation du vaste univers de la pensée, apparaissait, au-delà d'une étiquette commune, très fortement éclatée. Henry Miller, désireux de tenter des expériences humaines toujours plus poussées, Scott Fitzgerald, conservateur peu porté vers ses compatriotes noirs, Claude McKay, communiste noir ou Gertrude Stein, partageaient certes la même nationalité, mais n'avaient finalement que peu de points communs.

On mesure donc la fertilité de cet échantillon plus que représentatif, même si les effectifs réels étaient naturellement plus larges. Seule la « trace » écrite, directe ou indirecte, sauve du silence et de l'oubli les hommes du passé. Aux 311 auteurs retenus, chiffre que multiplient tous les supports archivistiques accessibles aux historiens, s'opposent donc des individus que le temps a rendus anonymes et même invisibles. À ce propos, l'auteur ne passe nullement les membres de son corpus au tamis de l'esthétique ou de la reconnaissance, hiérarchie qui ne convient pas aux critères de l'historien. Bien sûr, Arendt n'est pas Mendel et Bounine n'est pas Banine ; l'ouvrage ne relève cependant pas de l'histoire littéraire : c'est un livre d'histoire qui traite de littérature et de lettrés. Aussi le titre apparaît-il peut-être réducteur : *Vivre en exil, vivre l'exil, voire Vivre, survivre et revivre en exil* rendraient sans doute davantage justice à la richesse de l'ouvrage. Impression que l'on éprouve le long de huit

³ Nino Frank, *Mémoire brisée*, Paris, Calmann-Lévy, 1967, p. 30 (cité dans l'ouvrage p. 47)

chapters thématiques, solidaires les uns des autres, et porteurs d'enjeux qui dépassent la seule question culturelle. On y suit les immigrés dans leur vie quotidienne, leurs lieux d'ancrage et de sociabilité, leurs engagements multiples. À aucun moment, la production de l'écrivain ne prend le pas sur l'homme.

Il serait possible de tirer le suc de chaque section de l'ouvrage et d'en rendre compte de manière linéaire ; le risque est cependant trop grand d'en appauvrir le contenu, de nécessairement alléger le poids de la nuance au profit de grandes articulations qui ne valent cependant que par les nombreux contre-exemples et remarques qui les sculptent avec finesse. Faisons un autre pari ; renversons l'exercice traditionnel – et par essence conventionnel – du compte-rendu en remplaçant le livre en perspective, au carrefour des préoccupations, des engagements et de la personnalité scientifique de l'auteur. Si l'ombre d'un malentendu se déploie, dissipons-la : il ne saurait s'agir de verser dans un quelconque sainte-beuvisme appliqué à l'histoire, où l'ouvrage s'éclairerait par l'auteur. Bien au contraire, l'on se propose de comprendre ce livre en le situant à la croisée des courants historiographiques qui l'animent, selon un cheminement, une démarche intellectuelle et scientifique, qui en expliquent sa richesse. Car tout livre est une part de l'historien, une part de soi.

Écrire en exil est tout d'abord l'ouvrage d'un grand amateur et spécialiste de littérature ; un disciple de Pierre Guiral, éminent connaisseur du XIX^e siècle, dont la littérature imprégnait le propos historique. En un sens, Ralph Schor poursuit l'œuvre de son maître : les deux historiens se sont d'ailleurs toujours attachés à faire pleinement entrer la littérature dans le giron de l'histoire, à repousser la méfiance qu'elle pouvait susciter chez certains praticiens de cette discipline. Le temps n'est heureusement plus où les cloisons se distinguaient par leur étanchéité et les ponts se multiplient – Michel Winock ne vient-il pas de signer un *Flaubert* ?⁴ ; le débat n'est cependant pas tranché. Ralph Schor y contribue dans cet ouvrage et prend position : constatant que « certains historiens redoutent [...] que le miroir tendu par la littérature ne soit déformant » (p. 14), il ajoute que « le texte littéraire peut-être perverti, au plan historique, par les préoccupations esthétiques de l'auteur, sa tendance à modifier la réalité pour produire un effet artistique ou illustrer brillamment une thèse. L'écrivain peut grossir les faits, les simplifier ou les taire » (*ibid.*). Ces réserves ne concernent cependant pas tous les écrivains ; ainsi « la littérature, outre qu'elle ouvre des perspectives sur le paysage mental d'une époque, offre une foule de renseignements sur la vie quotidienne » (p. 15). Reprenant Louis Chevalier sur ce point, l'auteur souligne que, comme toute source, la littérature doit être passée au crible scientifique, mais porte des réalités qui restent imperceptibles ailleurs. Puis Ralph Schor cite Pierre Guiral selon lequel la littérature permet « de pénétrer dans l'intimité d'une société »⁵. C'est bien ce que réussit parfaitement l'auteur, qui plaide pour un usage actif de cette source ; ainsi, de l'écrivain : « dépolitisé, il est un spectateur ; engagé, il est un acteur ; dans tous les cas, il est un témoin utile, parfois indispensable pour l'historien » (p. 16). Cette position semble parfaitement synthétiser les positions actuelles – et pas nécessairement consensuelles – sur cette question : Dinah Ribard et Judith Lyon-Caen proposent de considérer l'œuvre littéraire à la fois comme un réservoir de représentations « représentatives » et comme objet social impliquant un objectif, un circuit de réception, une influence⁶. Ivan Jablonka va plus loin et souligne : « Il faut être [...] ambitieux : l'historien est capable d'éclairer les œuvres dans leur plus intime composante poétique »⁷. Or, pour ce faire, il faut avoir quelque maîtrise de la littérature, en plus des

⁴ Michel Winock, *Flaubert*, Paris, Gallimard, 2012

⁵ Pierre Guiral, *La Société française vue par les romanciers (1815-1914)*, Paris, Armand Colin, 1969, p. 11, cité p. 16

⁶ Judith Lyon-Caen, Dinah Ribard, *L'Historien et la littérature*, Paris, La Découverte, 2010

⁷ Ludvine Bantigny, Ivan Jablonka, « L'historien et l'œuvre littéraire. Entretien autour des *Vérités inavouables de Jean Genet* », *Vingtième Siècle*, n° 93, janvier-mars 2007, p. 185. Cf. précisément, Ivan Jablonka, *Les Vérités inavouables de Jean Genet*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 20-21

critères de scientificité historique. Tout cela apparaît par exemple clairement dans le chapitre intitulé « Exil et littérature ». L'une des questions qui sous-tend l'ouvrage pourrait se traduire comme suit : existe-t-il une littérature d'exil ? Rien n'est moins sûr. En tout cas, il ne faudrait pas entendre par là simplement un genre consacré à l'exil, mais plutôt une conservation, grâce à la distance, d'un héritage emporté avec soi. Pouvait-on cependant écrire en terre étrangère tout en demeurant un auteur national, privé de son public naturel ? Ne le devait-on pas pour être édité ? Tout dépendait de l'âge et du degré de notoriété dans le pays d'origine avant le départ : Nabokov parvenait à écrire, alors que de nombreux jeunes, ainsi que le notait Nina Berberova, s'emmuraient dans la stérilité. L'ouvrage montre cependant la vertu cathartique de la création, véritable ferment de survie ouvrant sur une vie nouvelle et la reflétant. Nouveauté qui, précisément, pouvait revivifier l'écriture. D'autant que le décor de leur création, la France, fournissait une source d'inspiration jugée sans nulle autre pareille. Ce pays constituait en un sens, comme pour beaucoup d'étrangers, un asile somme toute privilégié.

C'est là la deuxième spécialité de l'auteur que l'on retrouve, car Ralph Schor est historien de l'immigration, des minorités – donc saisies en interaction avec un espace d'accueil – et du racisme, une des manifestations malheureusement tenaces des comportements humains. *Écrire en exil* prolonge en effet un questionnement inauguré par l'auteur dans les années 1970, alors que l'immigration ne s'était pas encore hissée au rang d'objet historique. À y regarder de près, pour l'auteur, ce livre était sinon inévitable, du moins naturel. Qu'il suffise pour s'en convaincre de reprendre la thèse de Ralph Schor, *L'Opinion française et les étrangers (1919-1939)*, dont la perspective était donc inverse de celle adoptée dans le présent ouvrage puisque l'objet principal demeurait l'opinion – ou plutôt, serait-il plus exact de dire : les Français formant l'opinion étaient le sujet, l'immigration l'objet. Mais toute représentation se reflète dans l'œil de l'autre, si bien que l'on pouvait lire :

« Les témoignages présentés par les étrangers se révèlent d'autant plus intéressants que leurs auteurs font revivre une période où ils étaient inconnus, vivaient obscurément, au contact des couches les plus variées de la population française et pouvaient ainsi enregistrer les comportements des autochtones à l'égard de l'étranger anonyme. Ces textes, comparés aux sources d'origine française, prennent valeur d'enquête contradictoire, de contre-épreuve. »⁸

Écrire en exil était déjà dans *L'Opinion française*. Depuis lors, l'auteur a épousé et favorisé l'évolution de l'objet immigration en considérant les migrants eux-mêmes comme acteurs, d'abord par le biais de l'histoire sociale, maintenant par celui de l'histoire culturelle, même si, lisons Jean-François Sirinelli, elle est intimement liée à l'histoire politique⁹. En d'autres termes, cet ouvrage complète l'un des premiers travaux de l'auteur sur cette question, lequel, en l'espèce, passe derrière le décor. Loin d'ailleurs d'une tendance provenant sans doute d'une trop forte attention prêtée à la production des intellectuels et consistant à exclure ces derniers de la population immigrée, l'ouvrage les y insère pleinement au contraire. Intellectuels ils étaient, étrangers ils demeuraient. C'est ainsi que leur image – très largement idyllique – de la France semblait contrebalancée par un contact assez mitigé avec les Français, lequel s'articulait autour de l'extranéité. Que ce fût Ilya Ehrenbourg, Arthur Koestler, Anaïs Nin ou Henry Miller, pour les plus célèbres, ils formulaient de vigoureuses critiques nées de la prise de conscience d'une altérité réciproque, ressentie et vécue. En 1929, le Polonais Bruno Jasienski fut expulsé après avoir rédigé un roman intitulé *Je brûle Paris* ; Ilya Ehrenbourg, collaborateur régulier de la presse soviétique, connut le même sort. À quoi s'ajoutait, au quotidien, l'inhospitalité de beaucoup de Français, économes de leur cœur, pour

⁸ Ralph Schor, *L'Opinion française et les étrangers (1919-1939)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, p. 21. Il s'agit de la version publiée d'une thèse d'État soutenue en 1980

⁹ Cf. Jean-François Sirinelli, « Histoire culturelle et histoire politique forcément reliées », in Laurent Martin, Sylvain Venayre (dir.), *L'Histoire culturelle du contemporain*, Paris, Nouveau Monde, 2005

paraphraser Banine ; Arthur Koestler allait jusqu'à soutenir que la xénophobie constituait un sentiment spontané pour une masse de Français. On retrouve là les grandes conclusions de l'ouvrage de 1985, corroborées par les témoins étrangers de l'époque eux-mêmes. Tenants du pays des libertés et des droits de l'homme, les Français pouvaient cependant reconnaître un mérite aux étrangers, en leur conférant des prix, manifestation suprême de reconnaissance : en 1904, la Germano-Russe Myriam Harry avait obtenu le prix Fémina ; en 1938, Henri Troyat fut honoré du Goncourt ; l'année suivante, le Polonais Jean Malaquais fut gratifié du prix Renaudot. On pourrait multiplier semblables exemples. En dépit de tout cela, illusions de la gloire ou contingences du quotidien, il fallait vivre, ce qui revenait souvent à simplement assurer sa subsistance. L'auteur dépeint ainsi les conditions de vie quotidienne de ce groupe. Aspect fortement lié au précédent car, en dehors des intellectuels fortunés, beaucoup peinaient à vivre décemment, ce qui rejaillissait aussi sur l'image de la France. Certains ne mangeaient pas à leur faim ; Henry Miller, Joseph Roth vivaient dans des chambres d'hôtels aussi insalubres que sordides ; dans une situation guère plus reluisante, James Joyce pouvait compter sur des mécènes lui offrant occasionnellement un confort passager. Nabokov écrivait dans sa salle de bains, une valise posée sur son bidet faisant office de bureau de fortune. Cette description sociale semble cruciale, car elle vient sévèrement relativiser l'image d'immigration dorée qui circule à propos des intellectuels. À maints égards, n'était leur activité particulière, ils semblaient des immigrés « comme les autres ». À ceci près que les considérations sur l'exil, sur le déracinement, étaient chez eux omniprésentes, décuplées, intellectualisées à l'extrême. On notera tout particulièrement l'opposition entre les expériences des exilés « volontaires » et des réfugiés, notamment dans leur perception du temps, ce qui influait – les problématiques reines de l'histoire de l'immigration sont ici patentes – sur leur intégration. En effet, s'ils étaient des immigrés comme les autres, pourquoi devaient-ils suivre un processus d'insertion différent ? Certes, les modalités en étaient particulières, mais « la nostalgie aiguë dans laquelle vivaient les réfugiés influençait leur rapport au temps : négligeant le présent et appréhendant les incertitudes de l'avenir, ils se réfugiaient souvent dans un passé fortement idéalisé, ils s'enfermaient dans une identité mythifiant plus ou moins la période antérieure à l'exil » ; il existait une « coupure entre un avant merveilleux et un après catastrophique » (p. 118). Le temps présent était suspendu. Ce n'était pourtant pas n'importe quel présent, ce qui nous conduit à dire quelques mots de la période.

Ralph Schor est en effet un historien dont l'entre-deux-guerres fait figure de période de prédilection¹⁰ ; ce choix semble traduire une conception grave de l'histoire. Et quand bien même une anecdote vient alléger l'atmosphère, cette dernière, dès qu'elle réapparaît, devient encore plus lourde. On nous objectera que l'historien doit se garder de lire son objet en partant de la fin ; pourtant, nous connaissons la suite... L'expression semble tellement consacrée qu'on n'y prête plus guère attention ; écoutons cependant les mots : entre-deux-guerres. Cette période est engoncée entre deux catastrophes et porte en elle-même tout le tragique de l'époque. Les exilés fuyaient Mussolini, Hitler, Staline dont ils étaient les contemporains. Plus d'un expatrié vécut bien sûr cette période de manière heureuse, comme Anaïs Nin, mais le malheur habitait l'époque. Tout d'abord en raison des douleurs de l'errance. Un terrible désespoir émane par exemple de ces mots d'Alma Mahler-Werfel : « J'ai la nostalgie de chez moi. Mais où est-ce ? »¹¹. Partir, c'était vivre, mais la vie pouvait apparaître insupportable. Impressionnante apparaît la série de suicides qui s'empara des exilés, dont beaucoup d'hommes d'âge avancé, qui n'avaient plus la force de tout recommencer : Boldyrev,

¹⁰ Outre sa thèse déjà citée, voir, pour s'en tenir aux seuls ouvrages : Ralph Schor, *Crises et dictatures en Europe dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Nathan, 1993 ; *Id.*, *L'Antisémitisme en France pendant les années trente. Prélude à Vichy*, Bruxelles, Complexe, 1992

¹¹ Alma Mahler-Werfel, *Ma vie*, Paris, Julliard, 1961, p. 306 (citée dans l'ouvrage p. 111)

Gronski, Poplavski, Marina Tsvetaeva, Tucholsky, Toller, Benjamin... Ralph Schor en énumère la terrible liste en soulignant que la tyrannie avait écrasé les exilés qui ployaient sous le poids d'une histoire trop lourde à porter pour eux. Lorsque Zoé Oldenbourg entreprit de dresser une sorte de dictionnaire de ses compatriotes en exil, elle renonça car la catastrophe succédait à la catastrophe ; tout n'était que malheur, l'exil était malheur. Il existe des sujets de recherche plus réjouissants, mais l'auteur cherche au contraire à retracer la gravité des temps. Nul mieux que Pierre Guiral, rendant compte en 1992 de l'ouvrage de Ralph Schor sur l'antisémitisme, dont on rappellera qu'il portait le sous-titre « Prélude à Vichy », ne saurait exprimer son sentiment : « Sur ces moments d'abjection, Ralph Schor écrit un ouvrage qui restera un modèle de science, d'analyse objective, d'*indignation contenue* »¹². Entre la joie et la détresse extrême, les errances – intellectuelles et politiques cette fois – des exilés n'apparaissent pas moins tragiques : tout était prétexte pour s'opposer ; tous n'étaient d'ailleurs pas les ennemis de la tyrannie. À côté des antifascistes ou des communistes, existaient des intellectuels d'extrême droite : le Suisse Georges Montandon, l'Allemand Friedrich Sieburg, soutier du nazisme. Leurs ennemis souffraient d'une division pathétique au regard de la gravité des temps : Ernst-Eric Noth confirmait cependant que « La communauté de destin n'engendre nulle communauté d'action »¹³. Joyce se désintéressait de la politique ; Marina Tsvetaeva n'était pas suffisamment imprégnée d'un dogme identifié pour s'engager. Klaus Mann répondit aux attaques de Gottfried Benn, resté en Allemagne, qui reprochait aux exilés la lâcheté que constituait la fuite, eux qui passaient pour heureux sous le ciel de France. D'autres ont compris sans agir, pensant que leur rôle n'était pas de s'engager mais de créer... Ce monde s'éteignit avec la guerre, qui favorisa de nombreux retours. Le précieux dictionnaire biographique qui clôt le volume permet d'entrer dans le détail de destins souvent terribles ; beaucoup connurent la déportation. Au vrai, ces exilés « étaient les témoins et les victimes, non les acteurs, d'une immense mutation » (p. 109). Après 1945, le monde des intellectuels ne serait plus le même...

Felix qui potuit rerum cognoscere causas, écrivait Virgile dans les *Géorgiques*. Heureux qui peut saisir la raison des choses. C'est le sentiment qui emplit le lecteur après qu'il a refermé cet ouvrage où jamais la vérité ne cède à la facilité d'explications simplistes ou binaires... De ce livre où la qualité de l'écriture le dispute à celle des écrivains qu'il présente, se dégage une ligne de force – peut-être une quatrième caractéristique de l'auteur : l'engagement. Non pas un engagement politique ou idéologique ; en histoire de l'immigration, cette démarche doit être proscrite au risque d'invalider toute la scientificité du propos. La recherche peut nourrir l'engagement citoyen, mais la réciproque n'est pas vraie. Il s'agit plutôt d'un engagement qui défend une certaine façon – noble – de faire de l'histoire sans servir un quelconque intérêt ou sacrifier à telle mode, passagère par définition : observer le passé, dans toute sa complexité, de manière objective. Laissons la parole à Georges Duby dans *L'Histoire continue* : « L'historien est obligé de faire usage de sa liberté [...] ; cela ne va pas sans risque, mais [...] il est forcé de prendre parti » ; et d'ajouter que dans le discours produit « s'exprime la réaction libre d'une personne devant les vestiges éparpillés du passé »¹⁴. Nul sujet n'est anodin ; tant mieux s'il suscite des prises de conscience. Il ne peut d'ailleurs en être autrement car, ainsi que cette présentation vise à le montrer, l'on est en présence – la métonymie renvoie autant à cet ouvrage qu'à tous les précédents issus de la plume de Ralph Schor – d'une grande œuvre.

Jérémy Guedj

¹² *Revue Historique*, t. CCLXXXVII-1, 116^e année, 1992, p. 212. Nous soulignons

¹³ Ernst-Eric Noth, *Mémoires d'un Allemand*, Paris, Julliard, 1970, p. 277 (cité dans l'ouvrage p. 195)

¹⁴ Georges Duby, *L'Histoire continue*, Paris, Odile Jacob, 1991, p. 80

